



# Fédération Française d'Équitation Comité Départemental d'Équitation de la Vendée

## RÈGLEMENT 2018 DES CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX AMATEURS DE C.S.O.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, « Dispositions Générales » et « Dispositions Spécifiques » des Concours de Sauts d'Obstacles, complétés par les rectificatifs publiés sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com).

La domiciliation sportive du concurrent est définie par le club d'appartenance de la licence au jour de la clôture des engagements ou par l'adresse de son domicile personnel figurant sur sa licence.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnats	LFC	Chevaux/Poneys
Amateur 2	Amateur CDE Vendée	6 ans et plus
Amateur 1	Amateur CDE Vendée	6 ans et plus

### ENGAGEMENTS

Les engagements sous X sont interdits pour tous les concurrents. La clôture des engagements est fixée au ..... dans les conditions prescrites dans la DUC et sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com) onglet FFECompét.

### BOXES

Réservation via FFECOMPET UNIQUEMENT, dans la limite des boxes disponibles.

Tarif : .... € pour la durée du concours.

# QUALIFICATIONS

## Cavaliers

Un cavalier ne peut concourir qu'un seul Championnat lors de l'événement avec un seul cheval. Un cavalier montant 2 chevaux dans le même Championnat devra déclarer au jury celui avec lequel il court le Championnat et devra obligatoirement passer ce dernier avant l'autre cheval.

Les championnats départementaux Amateurs de la Vendée seront courus sur deux étapes. En conséquence, **les concurrents ayant l'intention d'y participer doivent impérativement être engagés sur les deux étapes.**

Le championnat Amateur 2 est fermé **aux cavaliers** des Championnats Départementaux C.S.O. 2017 Amateur 1 et Amateur Élite.

Le championnat Amateur 1 est fermé **aux cavaliers** des Championnats Départementaux C.S.O. 2017 Amateur Élite.

## Chevaux

Un cheval ne peut participer qu'à un seul Championnat lors de l'événement.

## ÉPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

Championnats	1 <sup>ère</sup> étape	2 <sup>ème</sup> étape
Amateur 2	105	110
Amateur 1	115	120

## BARÈMES ET DÉROULEMENT

### Première étape : Barème A au chrono (vitesse)

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFECOMPET.

### Deuxième étape : Barème A au chrono avec barrage au chrono

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFECOMPET.

Les concurrents éliminés ou ayant abandonné dans la 1<sup>ère</sup> étape et ayant engagé dans la 2<sup>ème</sup> étape sont autorisés à courir la 2<sup>ème</sup> étape hors Championnat Départemental Amateur de la Vendée.

Les points attribués dans chaque étape au titre du Championnat Départemental Amateur seront basés sur les dispositions ci-après :

- Classement « bis » des seuls concurrents qualifiés pour le Championnat
- Calculs des points avec « N » = nombre de partants qualifiés pour le Championnat

### Exemple pour 14 partants

Place	Points	Formule
1	15	N + 1
2	13	N - 1
3	12	N - 2
4	11	N - 3
5	10	N - 4
6	9	N - 5
Etc...		
12	3	N -11
EL	0	
AB	0	

Dans la **1<sup>ère</sup> étape**, un coefficient de **1,5** sera appliqué aux points obtenus au classement des Championnats départementaux.

Dans la **2<sup>ème</sup> étape**, un coefficient de **2** sera appliqué aux points obtenus au classement des Championnats départementaux.

## CLASSEMENT

Le classement des Championnats départementaux amateurs de C.S.O. Amateur 2, Amateur 1 et Amateur Élite s'obtient en additionnant les points obtenus lors des 2 étapes.

En cas d'égalité de points pour le podium du Championnat, il sera tenu compte du temps de la 1<sup>ère</sup> étape.

## DOTATIONS

Les dotations devront être au minimum de :

Championnats	1 <sup>ère</sup> étape	2 <sup>ème</sup> étape
Amateur 2	<b>300 €</b>	<b>600 €</b>
Amateur 1	<b>400 €</b>	<b>800 €</b>

## PRIX

Des plaques et flots : minimum aux 2 premiers de chaque épreuve

Répartition de la dotation : réglementaire.